LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis — Prix : 2 fr. 50 — 580 A — 20 Mars 1943

BEL-AMI

la réalisation
de **Willy FORST**

d'après le plus parisiens
des romans de
Guy de Maupassant

le film qui a dépassé toutes prévisions

passe à **MARSEILLE**
du **24** au **29 mars**
en double exclusivité
sur les écrans du
PATHÉ - PALACE
et du
REX

Parmi les prochaines sorties de

l'Alliance Cinématographique Européenne

1 film
de la série policière

SON FILS

avec

KARIN HARDT

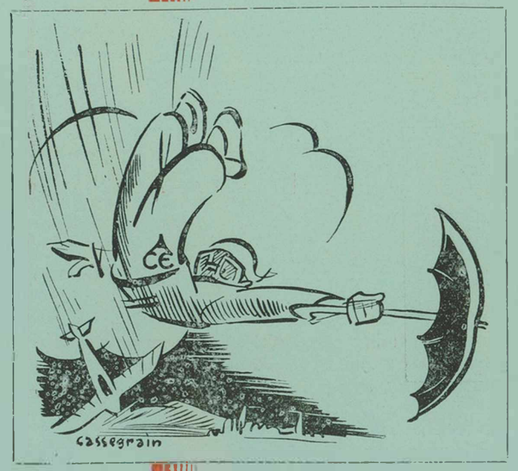

1 film
de la série comique

PILOTE MALGRÉ LUI

avec

Heinz RUHMANN

Réalisation
KURT OFFMANN Production **TERRA**

LA REVUE DE L'ÉCRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

16me ANNÉE - N° 580 A TOUS LES SAMEDIS 20 Mars 1943

COURRIER

Les problèmes que posent dans tous les domaines les actuelles opérations de la relève et du service de travail sont si sérieux et complexes qu'il peut paraître oiseux et même déplacé de venir agiter la question sur un plan tout modestement corporatif. Néanmoins, si les questions les plus profondes et les plus graves étaient par chacun définies dans le cercle professionnel qu'il connait bien, elles se résoudraient peut-être mieux. Après tout si chacun sans phrases ni hypocrisie écoute ses propres réactions, n'y voit-il pas l'unique reflet de ses propres préoccupations. Celui qui part songe à sa vie nouvelle, celui qui reste s'inquiète du remplacement de la place laissée vide et nous en avons entendu beaucoup qui, entre deux phrases trop grandes pour leur bouche s'angoissaient surtout du client qui allait manquer à leurs recettes.

Alors tout ceci permet d'en parler. Il y a lieu, croyons nous de n'agiter aucune opinion d'ordre général, social ou politique, il y a lieu de voir ce qui se passe dans le cinéma.

C'est assez simple, là comme ailleurs, les vides créés, mettent souvent en cause la marche même d'une exploitation. Des studios, dit-on, sont arrêtés pour une durée qu'il est difficile de préciser. Nous ne savons pas encore ce qui se passe dans les salles, mais on peut prévoir que la situation, professionnellement parlant est assez semblable à celle de l'automne 39 et que des cabines dépossédées de leurs opérateurs vont se trouver stoppées. On peut se demander alors si la même cause va produire le même effet.

On se souvient qu'en 39, des salles sans opérateurs ont été obligées de fermer. Les pouvoirs publics ont alors élargi jusqu'à l'infini la tolérance au sujet du brevet après quoi, devant des résultats techniquement catastrophiques on créa ce brevet provisoire qui ne fit guère que prolonger légalement la même tolérance. Lorsque l'exploitation redevint normale, lorsqu'elle retrouva ses cadres, on réinstitua le brevet, on refit des examens avec une sévérité que nous ne discuterons pas, nous vivons sur cette dernière décision. Or, lors de ces examens, le représentant des marins pompiers, dans un rapport que nous avions signalé alors, justifiait non seulement la rigueur des épreuves par l'incapacité des postulants mais estimait inutile de recommencer l'expérience tant que des cours organisés n'auraient pas permis aux aspirants opérateurs de se présenter devant les commissions avec une préparation professionnelle suffisante. Le syndicat des opérateurs réclama cette école qu'il avait créé naguère et que personne n'avait voulu soutenir. On fit remarquer que les frais pouvaient facilement être supportés par la taxe d'apprentissage payée par les salles et qui allait de façon assez imprévue aux... sourds-muets. A cela, les gens graves ont répondu que les temps présents offraient d'autres chats à fouetter, qu'il fallait avoir l'esprit bien léger pour penser à ces questions de détails à une époque aussi troublée et que le retour des temps normaux serait bien suffisant pour aborder ces menues petites histoires. Ce sont les mêmes gens graves qui vont nous dire aujourd'hui : « N'avez vous pas honte de ramener maintenant vos petites chicanes, ne trouvez vous pas votre intervention indécente ? »

Eh non, nous ne nous trouvons pas indécent, car si les conseils de cet officier supérieur des marins pompiers avait été suivis, nous aurions à l'heure actuelle de jeunes apprentis capables sur l'heure de suppléer aux titulaires sans causer dans les cabines des dégâts que les temps présents rendent irrémédiables. Que va-t-on donc faire ? Accepter la fermeture d'un grand nombre de salles ou bien préparer hâtivement des gosses à qui ont confiera des appareils qui ne peuvent plus être réparés et des copies rares dont chaque passage doit être minutieusement surveillé ?

D'ailleurs il n'est pas question ici d'approuver aveuglément les opérateurs qui avaient réclamé l'école. Ils se sont affaiblis par de ridicules disputes de préséance, ils n'ont pas « tenu bon » et au fond ils ont toujours été si jaloux de leurs prérogatives, si étroitement « protectionistes » de leur métier qu'ils n'étaient pas fâchés de retarder le moment où de nouveaux concurrents viendraient s'ajouter aux anciens.

Il est trop tard et oiseux pour se lamenter et critiquer jusqu'à demain. Il y a un fait précis, chacun va maintenant en supporter les effets ou des salles fermeront ou les copies vieilliront plus rapidement encore et mettront avant peu la petite exploitation dans une situation excessivement grave. Crachez en l'air, dit un vieux proverbe, çà vous retombera toujours sur le nez. Eh bien en n'agissant pas, en laissant traîner les choses qui leur incombaient, les exploitants ont craché en l'air, ce qui tendrait à prouver que l'on peut cracher inconsciemment, passivement, tout comme on bave. Qu'ils ne s'en prennent qu'à eux de ce qui leur tombre sur le nez.

Seulement s'il est trop tard pour parer au cas présent, peut être pourrait-on profiter de la leon. Je sais que toujours les mêmes diront : « A quoi bon puisque c'est loupé, puisque c'est inutile... » parce qu'avec ce raisonnement on

ira de tuiles en catastrophes. Si dramatiques que soient certains cas, nous subissons la situation générale elle n'est désespérée que si nous ne savons pas jour par jour, minute par minute en tirer le leçons et non pas les tirer pour les autres et pour demain mais pour soi-même et pour tout de suite en disant : « Je ne sais pas à quoi çà servira mais çà peut toujours servir... » C'est comme cela que l'on se réveille parfois plus riche que les autres sans savoir comment.

Je connaissais naguère un vieux philosophe amateur sceptique (pour tout avouer il est de ma famille) qui disait : « Ne fais jamais le jour même ce qu'un autre peut faire le lendemain... » C'était drôle... Çà le devient moins au moment où la boutade devient une ligne de conduite. Ne nous cachons pas que dans notre métier (les autres aussi peut-être mais je parle de ce que je connais bien, il est bon de le répéter) c'était et surtout c'est encore une ligne de conduite. Viennent des temps faciles — ne nions pas qu'ils soient venus, toujours dans notre métier, depuis septembre 40 — l'euphorie justifie tout... reviennent des moment ardus, on « laisse tout tomber » et cela sert d'excuses triomphantes. C'est malheureux à dire mais alors on se sent envie d'applaudir aux catastrophes et de dire comme de calamiteux et horripilants petits vieux : « Hein, je vous l'avais dit. »

Aujourd'hui, réagissons, apportons en faisant la part du feu une solution à la situation des studios et des cabines, mais demain et demain matin à la première heure créons les écoles professionnelles, il y a des hommes pour les faire, il y a l'argent pour les alimenter, il faut un mois si on le veut pour qu'elles soient en activité... N'a-t-on donc pas constaté qu'avec de l'énergie on crée des mouvements bien plus importants en bien moins de temps encore ?

R. M. ARLAUD

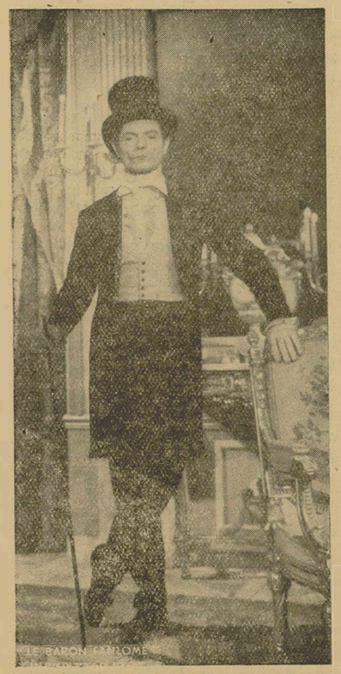

A son premier rôle important **Gil** du **Visiteurs du Soir**, Alain Cuny s'est classé vedette. Il a en même temps créé un « emploi » qui ne ressemble à aucun autre. Cet acteur avait besoin d'une consécration nouvelle pour affirmer sa popularité. Serge de Poligny la lui apporte avec le personnage d'Hervé dans **Le Baron Fantôme**.

La Couronne de Fer va sortir à Marseille au Rialto. On comprend l'extraordinaire succès de ce film lorsqu'on sait l'atmosphère merveilleuse de légende qui s'en dégage.

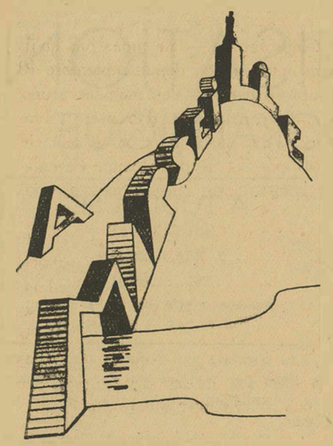

Les Programmes de la Semaine.

PATHE et REX. — **Le Destin Fabuleux de Désirée Clary** avec Sacha Guitry (Midi Cinéma Location). Seconde vision simultanée.

ODEON. — Sur scène : Alibert : **De Paris au Midi.**

CAPITOLE. — **Le Mariage de Chiffon** avec Odette Joyeux (Industrie Cinématographique). Exclusivité.

MAJESTIC et STUDIO. — **Documents Secrets** avec Marie Déa (Cyrnos Film). Exclusivité simultanée.

NOAILLES. — **Annette et la Dame blonde** avec Louise Carletti (Tobis). Seconde vision.

On a présenté...

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES (Eclair Journal).

LA GRANDE MARNIERE (Eclair Journal) dont vous lirez le compte-rendu en rubrique « La Critique ».

LES ASSURANCES FRANÇAISES
Risques de toute nature
DIRECTEUR PARTICULIER
Maurice BATAILLARD
81, rue Paradis, 81 — **MARSEILLE**
Tél. : D. 50-93

RECETTES DES SALLES

DU 24 FEVRIER AU 2 MARS 1943

PATHE (Le Voile bleu) 2e vision	265.910 fr.
REX (Le Voile bleu) 2e vision	266.539 —
ODEON (Sur scène : DEDE avec Lemercier	304.466 —
CAPITOLE (La danse avec l'Empereur)	414.985 —
MAJESTIC (Simplet)	158.594 —
STUDIO (Illusion)	104.236 —
CAMERA (Adémaï Aviateur)	88.731 —
CLUB (Cœur immortel)	47.234 —
NOAILLES (Dernier Atout)	79.132 —
ECRAN (Folies nocturnes)	47.376 —
CINEVOG (Café de Paris)	98.400 —
PHOCEAC (Une vie de chien)	128.952 —
COMŒDIA (La femme du boulanger)	82.158 —
CINEAC PETIT MARSEILLAIS (Le petit chocolatier)	113.979 —
CINEAC PETIT PROVENÇAL (Briseur de chaines)	91.010 —

MUTATIONS DE FONDS

CORREZE

22 Décembre 1942. — M. Martin (Jean Marcel) demeurant à Montluçon (Allier) 28, rue Auguste Comte est autorisé à organiser des tournées cinématographiques dans les Communes de Soursac, Liginiac, Voutezac, Cublac, Altillac, Serandon, Lamarzières-Basse, St-Privat, Mercœur et St Angel.

VAUCLUSE

M. Marret a vendu à M. Martial Baud ses droits à l'exploitation d'une tournée cinématographique à Sorgues, route d'Entraigues.

Oppositions: M. Baud à Sorgues.

Première Publication: Les Tablettes du Soir, à Avignon, 16 Février 1943.

COTE D'OR

M. Gabriel (Joseph François Marius) a partagé avec M. Gabriel (Fernand Louis) son fonds de commerce de café cinéma exploité à Chatillon sur Seine, 12, rue de Chaumont.

Oppositions: Etude de Me Gandrille Notaire à Châtillon sur Seine.

Première Publication: Châtillonnais et l'Auxois à Châtillon du 5 Mars 1943.

JURA

25 Janvier 1943. — M. Edmond Millet agissant en qualité de Directeur de l'Eden Cinéma (en temps que Laïque de St Lupicin) est autorisé à exploiter à Saint Lupicin une Salle cinématographique dénommée Eden Cinéma.

PARIS

6 Janvier 1943. — M. Thirriot agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration directeur Général de la Société Anonyme « Les ratios Cinés » est autorisé: 1er à transférer le siège Social de ladite Société du 1 Bd Haussmann au 32 Avenue de l'Opéra, Paris ; 2me à porter le capital Social de 300.000 francs à 1.500.000 ; 3me à acheter deux nouveaux fonds: l'un « Ciné-Opéra », 32, avenue de l'Opéra, Paris avec Bar Public (sous réserve de justifier de la possession d'une licence valable) l'autre « Ciné-Bonaparte », 76, rue Bonaparte, Paris.

ALPES-MARITIMES

Mademoiselle Louise Bignon a donné en gérance libre du 1er janvier 1943 au 30 Septembre 1952 à MM. Joseph Cafiero et Stephen Cafiero le fonds de commerce de cinéma connu sous le nom de « Cinéma Cinéma », sis à Cannes, rue Félix Ford.

Oppositions: au fonds.

Acte unique: L'Opinion à Cannes, du 27 Février 1943.

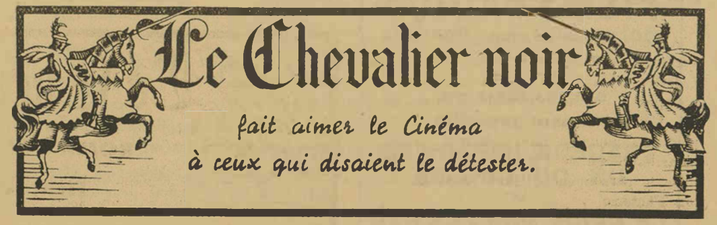

COMITÉ D'ORGANISATION
DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

A MARSEILLE
36, La Canebière
Tél. D. 74-22
Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.
Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

CHANGEMENT DE PROGRAMME

Par une note parue dans la presse corporative du 23 janvier 1943, nous recommandions à MM. les Exploitants d'envisager le changement de programme le mercredi au lieu du jeudi.

Le second paragraphe de cette note, demandant aux Directeurs de cinéma de la ville de Marseille d'apporter aux Maisons de Distribution, dès le mardi matin le programme ayant terminé la semaine, a pu laisser croire que cette demande ne visait que la seule ville de Marseille.

En attendant qu'une décision soit prise, il est toujours demandé d'envisager le changement de programme le mercredi **pour toutes les salles de la région de Marseille.**

Les Exploitants qui voudraient appliquer cette mesure dès maintenant doivent s'entendre avec leurs Distributeurs de films sur les conséquences de la modification du jour de changement de programme.

◉

CHANGEMENT SUPPLEMENTAIRE DE PROGRAMME

Une note parue dans le journal **Le Film** n° 48 du 12 septembre 1942 prévoyait l'autorisation d'un changement supplémentaire de programme chaque semaine.

1. — Pour les salles se trouvant seules dans leur localité et ne jouant pas tous les jours, à l'exception de celles qui trop proches d'une localité voisine risqueraient de gêner l'exploitation des salles existant dans cette localité.

2. — Pour les salles situées dans les stations thermales ou balnéaires (pendant la saison seulement).

M. le Secrétaire Général du C.O.I.C. vient de nous donner l'accord du Comité de Direction pour que cette facilité soit étendue à la zone Sud.

MM. les Exploitants répondant à ces conditions et qui désireraient bénéficier de cette mesure devront en adresser la demande au C.O.I.C.

Par ailleurs, nous informons MM. les Exploitants des petites localités ne jouant pas habituellement le jeudi, qu'à l'occasion de l'Ascension, ils pourront adresser une demande pour obtenir un programme supplémentaire, étant entendu que la fermeture du mardi reste obligatoire et que les 3 séances minimum à assurer avec ce programme ne devront pas supprimer de séance du programme normal.

Par contre, il ne sera pas accordé de dérogation pour les Lundis de Pâques et Pentecôte ainsi que pour le samedi 1er mai.

Le Chef du Centre :
J. DOMINIQUE

◉

FILMS INTERDITS

La Croisière Jaune (notification n° 36)

NOTE DU SERVICE DU CONTROLE DES RECETTES ET DE LA STATISTIQUE

Tenue du Registre de Comptabilité

Il est rappelé à l'attention de MM. les Exploitants que le registre spécial de comptabilité qui leur a été délivré par le C.O.I.C. doit être tenu avec le plus grand soin en tenant compte des instructions suivantes :

1. Mise à jour obligatoire depuis le Premier Janvier 1942.

Les Exploitants qui ne l'auraient pas encore effectuée sont priés de faire le nécessaire d'urgence.

2. Les pages récapitulatives numérotées de 1 à 4 sont en général laissées en blanc.

Cette partie du registre doit être remplie à la fin de chaque programme et au moins une fois par semaine si ce programme est conservé plusieurs semaines.

A TOULOUSE
SOUS-CENTRE
9, Rue Agathoise
Tél. : 256-81
Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30

Ces résultats sont reportés **sur une seule ligne** par semaine ou par programme en remplissant exactement chaque colonne.

Les Exploitants pratiquant des prix de places passibles du droit de timbre (prix supérieurs à 10 fr.) mentionneront les mêmes renseignements sur deux lignes :
— la première ligne indiquant la recette brute déduction faite des timbres;
— la deuxième ligne le montant des dits timbres.

Un arrêté de ces comptes devra avoir lieu tous les trimestres (fin mars, juin, septembre, décembre) le jour de changement de programme suivant immédiatement le dernier jour du trimestre. Les totaux doivent correspondre au résultat de chacun des trimestres.

3. A partir de la page n° 6 il y a lieu de se conformer strictement au modèle n° 1 représentant la page 6 situé au début du registre. Les recettes à indiquer doivent être **journalières** et non hebdomadaires en indiquant la date respective des jours de séances dans les colonnes réservées à cet effet.

4. La plus-value résultant de l'augmentation des prix des places devra être prise en charge par catégorie de prix (y compris les taxes producteurs et suppléments) à la page 5 du livre de recettes, c'est-à-dire dans chaque série le nombre de billets à utiliser au 1er février 1943 multiplié par la majoration.

	Exemplaires Billets	Nombre de valeur Comptable
Série à 8 fr. portée à 10 fr.		

FILMS RADIUS
130, Bd Longchamp - MARSEILLE
Tél. Nat 38-16 et 38-17
ont les films qui classent une salle
TRAGEDIE IMPERIALE
UN DU CINEMA
et
LA NEIGE SUR LES PAS

INSTALLATION DE CABINE
16 m/m et 35 m/m
HORTSON
A.N.M. 43
FILM RADIO
LANTERNES PEERLESS
LIVRAISON RAPIDE
CINÉ TECHNIQUE
20, Rue Caffarelli, 20 — TOULOUSE

(n° 6.872 au n° 10.000)	3.128 à 2 fr.	6.256	»
Série à 10 fr. portée à 12 fr.			
(n° 3.520 au n° 6.000)	2.480 à 2 fr.	4.960	»
Série à 12 fr. portée à 14 fr.			
(n° 2.508 au n° 5.000)	2.492 à 2 fr.	4.984	»

Le Chef du Centre :
J. DOMINIQUE

◉

ŒUVRES SOCIALES DU CINEMA

10e Liste

M. Tondo, Familial cinéma	200 »
M. Cadenel, Eden à Pertuis	200 »
M. Saudezce, Rex à Clermont l'Hérault	100 »
Eden cinéma à Nice M. J. Ollivier	100 »
Le personnel des cinémas Eden, Gaumont, Royal, Rex, Cinévog, Pax, Star et Cœdia à Toulon	500 »
MM. Pizzo et Bicais Le Lido à St Antoine	200 »
Massilia Cinéma MM. Lantelme et Sauva	200 »
M. Jacques Chabannes	200 »
France-Actualités	2.000 »
M. Bauville Le Luc, 100 »; Pignans 50 »	150 »
M. Guanyabens à Millas	75 »
M. Jammes, Modern et Eden à Isle s/Tet	200 »
M. Teste, le Capitole à Orange	500 »
Ritz Cinéma, M. Guérin	500 »
Films Angelin Pietri M. Guérin	500 »
M. Rostain, Eldorado à Uzes	150 »
Fémina à Cavaillon	300 »
Total de la 10e liste	6075 »
Listes précédentes	88.178 30
Total à ce jour	94.253 30

Rectification

6e liste : au lieu de Films de Provence, 500 fr., lire : Provence cinéma : 500 fr.

DEMANDES D'EMPLOI. — 1 Contrôleur âgé de 55 ans, recommandé par M. Ruggieri, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Marseille. 1 Contrôleur, âgé de 56 ans, excellentes références. Une secrétaire sténo-dactylo, aide-comptable, 22 ans de références 2 opérateurs, titulaires de la carte professionnel, bonnes références. 1 apprenti-opérateur. 2 ouvreuses.

OFFRES D'EMPLOI. — 1 contrôleur 30 à 50 ans. 2 aide-opérateurs.

Le service des Œuvres Sociales se tien à la disposition des intéressés pour tous renseignements.

PRISONNIERS. — Depuis la création du service, 18 colis ont été envoyés aux prisonniers anciens membres de la corporation. Pour faire bénéficier les vôtres de cet envoi, il suffit d'adresser tous renseignements d'état civil et d'appartenance à la corporation, **accompagnés d'une étiquette** au Service des Œuvres Sociales : 36, La Canebière, Marseille.

COOPERATIVE. — 1262 adhésions ont été enregistrées à ce jour. Nous procédons à la confection des cartes qui seront envoyées à chaque chef de famille. Ces cartes serviront au Contrôle des distributions. Les inscriptions continuent. Demandez les bulletins d'adhésion au service des Œuvres Sociales : 36, La Canebière, Marseille.

Le service des Œuvres Sociales n'a pas encore trouvé le local nécessaire au stockage et à la distribution des denrées. Il faut un entrepôt d'environ 100 m2, au rez-de-chaussée, situé le plus près possible du centre. Il serait reconnaissant de toute indication donnée à ce sujet.

RESTAURANT. — Plus de 50 membres de la Corporation sont actuellement inscrits au restaurant du Comité Mixte d'Entr'aide. Rappelons qu'il suffit d'envoyer les renseignements suivants :

Nom — prénom — nationalité — date et lieu de naissance — adresse — situation de famille — salaire mensuel — ressources familiales totales — nombre de personnes à charge — n° de la carte d'alimentation, et fournir deux photos d'identité pour que le service des Œuvres Sociales présente la demande d'inscription.

◉

VILLE DE MARSEILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

Nous, Préfet délégué à l'Administration de la Ville de Marseille;

Vu la loi du 5 avril 1884, notamment l'article 97 - 6°;

Vu la loi du 8 décembre 1941;

Vu le décret du 7 février 1941 portant réglementation de la défense contre l'incendie des établissements ouverts au public;

Vu le rapport de la Commission Communale de Sécurité en date du 29 octobre 1942;

Considérant que pendant les périodes de chômage de canal, certains établissements ne présentent pas les conditions de sécurité prescrites par le décret du 7-2-41.

ARRETONS

Article 1er. — Sur toute l'étendue du territoire de la Commune de Marseille, est interdit au public, pendant les périodes de chômage du canal d'alimentation en eau de la Ville, l'accès des salles de spectacles et des établissements cinématographiques dont les installations de premier secours en eau contre l'incendie, ne sont pas branchées sur la conduite de la Ville, dite « Double canalisation ».

Article 2. — Cette interdiction n'est pas applicable aux établissements cinématographiques dont les installations sont branchées sur réservoir conformément aux prescriptions de l'article 158 - 2° paragraphe - du décret du 7-2-41.

Article 3. — Les dispositions du présent arrêté sont immédiatement exécutoires.

Article 4. — Le Directeur des Services Techniques, le Commissaire Central, le Commandant du Bataillon des Marins-Pompiers, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel Municipal et affiché aux lieux habituels.

Fait à Marseille, le 16 Fév. 1943.

Le Préfet Délégué
à l'Administration de la Ville,
Signé : Illisible.

SORTIES LÉGALES
conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

Titre du Film	Date Sortie	SALLE	Agence	*
* P. : Présentation. E. Exclusivité.	**MARSEILLE**			
La Couronne de Fer	24 Mars	Rialto	M. C. L.	E.
Bonne Etoile	24 Mars	Capitole	Hélios	E.
Huit Hommes dans un Château.	31 Mars	Pathé-Rex	Sirius	E.
Haut le vent	28 Avril	Majestic-Studio	Ciné Guidi Monop.	E.
La Femme perdue	28 Avril	Pathé-Rex	Ciné Guidi Monop.	E.
	TOULOUSE			
L'Honorable Catherine	24 Mars	Gaumont-Palace	Sél. Cin. du S. Ouest	

Dans toutes les villes de la région, les Films de :

MIDI Cinéma Location MARSEILLE

s'imposent comme étant des productions de grande valeur commerciale et artistique. Nous signalons aux exploitants certaines exclusivités retentissantes ayant partout obtenu un très gros succès...

NICE

LA COURONNE DE FER — Deux semaines au tandem — **RIALTO CASINO MUNICIPAL**

PATRICIA — Une semaine au tandem — **PARIS-PALACE FORUM (240.000 frs.)**

DERNIER ATOUT — *Trois semaines au* **MONDIAL**

MARSEILLE

DERNIER ATOUT — *(2me Vision) Trois semaines au* **NOAILLES**

Le DESTIN FABULEUX de DESIRÉE CLARY — Reprise au GRAND TANDEM — **PATHE-REX**

COURONNE DE FER — Après le retentissant succès de MASQUE NOIR et ROMANTIQUE AVENTURE, plusieurs semaines d'exclusivité au **RIALTO**

Hâtez-vous de datez, ne laissez pas passer les bonnes dates.

LA CRITIQUE

Les Affaires sont les Affaires.

Film français réalisé par Jean Dréville d'après la pièce d'Octave Mirbeau et interprétée par Charles Vanel, Aimé Clariond, Jacques Baumer, Germaine Charley, Debucourt, Jean Paqui, Lucien Nat, Nassiet, Hubert de Malet, Jacques François, Renée Devillers, Robert Le Vigan, etc...

RESUME. — Isidore Lechat est un homme d'affaires peu scrupuleux que des opérations bancaires et autres ont colossalement enrichi. Il partage cette fortune avec sa femme, qui ne s'y est pas habitué, son fils qui le dépouille et sa fille qui le juge. Le chat qui est la personnification du parvenu, ne s'en doute guère. A vrai dire il ne pense qu'à s'enrichir davantage et renvoie brutalement, une fois de plus, un de ses adversaires qu son obstination va ruiner. Le pauvre homme se tue et Germaine Lechat, sa fille, surprend un soir des conversations d'office qui ne lui laissent aucun doute sur la probité de son père. Elle court rejoindre un ingénieur qui habite la maison et avec qui Lechat se livre à des expériences de « biologie végétale ». Elle se plaint amèrement de sa famille : de sa mère qui n'a jamais su l'aimer, de son frère qui n'est qu'un égoïste, de son père qui en est la cause. Pendant ce temps, Lechat discute d'une affaire véreuse avec deux escroes de faible envergur. Il s'agit pour ux de lui céder une chute d'eau. Lechat trouve la proposition très intéressante mais il insiste pour connaître l'emplacement de cette chute. Les deux complices l'avouent difficilement : cette chute est en zone militarisée ce qui restreint considérablement son exploitation Lechat se récrie tout haut. Mais il songe malgré lui à certaines influences qu'il pourra faire agir. Ainsi le marquis de Porcelet qui lui doit pas mal d'argent pourra lui servir utilement. Et comme ce dernier vient lui faire une nouvelle demande d'argent, il lui propose un marché: que le vicomte Porcelet épouse donc sa fille Germaine, lui, Isidore Lechat s'engage à lui rendre ses terres, son hôtel particulier, et à lui fournir une rente. Le marquis se fait bien un peu tirer l'oreille, mais pas très longtemps. A cette demande en mariage Germaine répond par un refus et explique aussitôt : « J'ai un amant ». Fureur de Lechat qui découvre facilement l'amant en question : c'est l'ingénieur-chimiste. Il chasse sa fille malgré les supplications de sa femme. Un autre malheure le menace : son fils qui était à la chasse meurt d'un accident de cheval. Les deux escroes du début en profitent pour essayer de lui faire signer un contrat à leur façon. Mais Lechat, brisé de douleur, n'est pas aussi bas qu'ils le pensaient. Les yeux brouillés de larmes il leur commande les rectifications nécessaires. Et ayant pénétré dans la chambre mortuaire, il s'affale brusquement, sans vie...

REALISATION. — Jean Dréville a fait très consciencusement un travail qui ne lui permettait guère de fantaisie de mise en scène. Il a scrupuleusement suivi le jeu de son principal interprète et a subordonné à ses réactions toutes ses recherches. Il y a cependant deux ou trois belles scènes d'extérieurs comme la vision de la fine silhouette de Renée Devillers qui fuit, la nuit, sous les grands arbres et la chasse assez habilement photographiée. Les décors de René Renou cadrent bien l'action notamment le laboratoire de l'ingénieur chimiste qui est d'une très moderne conception.

INTERPRETATION. — Charles Vanel dans le rôle d'Isidore Lechat accapare toute l'attention. Il y a chez lui une sorte de probité intelligente en même temps qu'obstinée et accessible qui convenaient à merveille au personnage. Les scènes finales atteignent grâce à lui une émotion très directe, et très près du spectateur Renée Devillers dans le rôle de Germaine Lechat fait preuve de beaucoup de sensibilité. Lucien Nat un peu gourmé, Nassiet, en banquier désespéré, Germaine Charley en Madame Lechat que le luxe écrase. Robert Le Vigan en escroc physionomiste sont des personnages nettement typés et que le spectateur n'a aucune peine à cataloguer. Aimé Clariond, marquis ruiné est magnifique de branche et de dédain momentané. Jean Debucourt est lui aussi excellent comme Jacques ver dans d'aussi maigres emplois. J'ai Baumer d'ailleurs qu'on s'étonne de trougardé pour la fin Jean Paqui dont l'apparition trp brève est une très heureuse surprise. Il ne manque ni d'allure, ni de morgue, ni disons-le d'un certain talent. On ne s'en serait guère doulé jusqu'ici.

G. G.

Georges GOIFFON et WARET
51, Rue Grignan - MARSEILLE
Tél. D. 38.26
CINEMA
Banlieue Marseille
Net 100.000 p. An
Prix 650.000. Cause maladie

La Grande Marnière.

Film français réalisé par Jean de Marguenat d'après le roman de Georges Chnet avec Fernand Ledoux, Jean Chevrier, Ginette Leclerc, Micheline Francey, Marguerite Deval, Robert Le Vigan, Pierre Magnier, Hubert de Malet, Larquey, Guy Laine, etc...

RESUME. — Pascal Carvajan revient au pays après avoir fait de très brillantes études de droit. Il est plein de joie à l'idée de retrouver son père et ne se doute guère que ce dernier est en proie à une haine violente pour les châtelains du pays les Clairefont. Il ne s'agit que d'une simple question d'intérêt. L'enjeu est un domaine riche en marne et en chaux : la Grande Marnière. Les Clairefont ont perdu leur procès, mais le jeune Robert n'a pas hésité à expulser par la force Carvajan qui a, bien entendu, juré de se venger. Pascal fait, à l'improviste la connaissance d'Antoinette de Clairefont et malgré les différends de leurs familles respectives tous deux ne tardent pas à éprouver l'un pour l'autre la plus tendre des amitiés. Mais les évènements prennent un tour tragique. Le soir de la fête des moissons, une fille de ferme, Rose est assassinée dans un bois. Or, Robert de Clairefont venait de la quitter et elle porte au cou un de ses fortards. Le père Carvajan triomphe. Il est devenu un très important créancier des Clairefont. Il les tient et ne cache pas ses intentions au père de Robert qui poursuit des chimériques découvertes. Mais Pascal, pour l'amour de la justice et celui d'Antoinette, décide de défendre l'inculpé. Au cours du procès il n'hésite pas à mettre directement en cause son père et à lui faire avouer qu'il avait tout intérêt à ce que Robert soit condamné. Carvajan reconnait l'animosité très réelle qui les sépare mais affirme aussi sincèrement qu'il croit Robert coupable. Pascal lui reproche avec violence d'être de parti-pris. Et plus tard, devant son fils, Carvajan que la scène du tribunal a brisé, s'inclinera devant cet autre Carvajan, qui joint à la force de caractère qui est la sienne une droiture d'esprit que lui-même faillit perdre. Et il ajoutera à ces excuses une petite indication qui aidera Pascal à dévoiler le coupable. Enfin les deux familles se réconcilieront et enfin Carvajan, le vrai, trouvera auprès d'Antoinette un bonheur mérité.

REALISATION. — Il n'y a pas à insister sur la popularité du roman de Georges Ohnet qui vaudra au film une assistance de lecteurs curieux de comparer. Aussi bien le sujet ne se discute-t-il guère et doit-il être admis du prémier chef. Il doit l'être car l'adaptation de Jean de Marguenat ne manque ni d'habileté, ni d'un certain lyrisme très littéraire tout à fait dans le ton et la note de l'ouvrage. On est étonné de trouver en présence d'une réalisation technique toujours impeccable, très souvent beaucoup plus. La scène de la danse des moissons entre Rose et l'idiot du village mérite qu'on la retienne pour l'accéléré très compréhensif des prises de vues qui donne l'impression de cette polka ainsi que par les gros plans-éclairs qui, en soulignent la vivacité. Les vues de la moisson et même de la salle du procès, qui débute par un panoramique circulaire de la salle tandis que s'enregistre le discours d'ouverture du président témoignent en outre d'un sens très marqué du véritable cinéma. On ne contestera point le mérite du réalisateur qui borné par un sujet nettement défini, par une série très importante de dialogues à deux a su réserver la part d'un travail de caméra très intéressant.

INTERPRETATION. — Fernand Ledoux (Carvajan père) est bien le paysan, futé, retors, et intraitable tel qu'on se l'imagine avec raison. Il est admirable de bonne foi bornée et de ténacité. Il faut souligner son étonnante souplesse dramatique qui lui fait adopter intégralement les sentiments de son personnage. A ses côtés Jean Chevrier, mâle et énergique à souhait et qui atteint enfin une maturité de talent appréciable, est très exactement son fils. Non seulement par le décalage des ans, par la violence concentrée de son jeu mais encore par cette obstination commune et très bien comprise qui les rend d'une très possible même famille. Et la voix de Chevrier, grave et profonde trouve son meilleur emploi dans ce rôle d'avocat. Micheline Francey est ravissante. Ginette Leclerc qui joue une fille de ferme trouve dans cette atmosphère campagnarde et saine sa meilleure toile de fond. Puisse-t-on s'en souvenir ! Enfin Sinoël en braconnier ivrogne et Cordy en mastroquet de village sont la note comique du film. Quant à Marguerite Deval et à Le Vigan, ils sont des comparses que leur talent ne rend point négligeables.

G. G.

Un Grand Amour.

Film allemand doublé en français réalisé par Rolf Hansen d'après un scénario de Alexandre Lernet-Holenia, avec Zarah Leander, Victor Staal, Paul Horbiger, Grethe Weiser, Hanz Schwarz Jr, Julia Serda, Victor Janson, etc...

RESUME. — Anna Holberg, chanteuse à la Scala de Berlin fait dans le métro la connaissance d'un lieutenant aviateur : Paul Wendlandt. Celui-ci est à Berlin pour vingt-quatre heures, il a été rappelé du front nord-africain avec son camarade Etzdorf. Tous deux sont allés applaudir Anna et Paul que l'enthousiasme transporte a voulu lui parler. Il l'a suivie dans la rue, dans le tram, dans le métro, chez ses amis, il la suit à nouveau dans la rue si bien que vaincue par son obstination et aussi par le signal d'une alerte aérienne qui oblige les gens à gagner les caves, Anna l'a invité à descendre dans la sienne. Il ne repartira que le lendemain lui ayant caché qu'il était aviateur. Mais la chanteuse s'affole et confie à son ami de toujours : Rudnitzky, compositeur, son inquiétude, son désarroi : son amour. Paul revient un soir, inopinément pour aussi peu de temps que la dernière fois. Il explique à Anna quel dangereux métier il fait et pourquoi il n'a pas voulu lui dire : Anna consentirait-elle à le revoir ? Oui, Anna veut le revoir, elle lui dit à son tour combien elle a cru mourir de chagrin d'orgueil : d'amour. Et désormais elle ne vit plus que dans l'attente des lettres, des trop rapides permissions. Cependant un jour une permission de trois semaines arrive avec Wendlandt : sa permission de mariage. Mais un télégramme rappelle d'urgence l'officier. Le mariage est manqué. Anna que ces émotions épuisent va-t-elle trouver la force de continuer cette attente ? Elle dit toute son amertume à Paul qui vient de la rejoindre à Rome pour une permission encore use fois écourtée. Elle ne peut supporter cette vie, elle ne comprend pas qu'une fois de plus Wendlandt accepte de repartir sans ordre, simplement parce qu'on lui a laissé entendre qu'il serait plus utile sur le front. Ils se quittent brouillés définitivement peut-être, lorsqu'arrive à Anna la nouvelle de la guerre contre les Soviets. Elle envoie à Paul une longue lettre d'excuses et elle reçoit en retour un adieu sans espoir. « Sans amour on fait mieux son devoir ». C'est en faisant le sien que Wendlandt sera blessé et appellera Anna à son chevet. Il tient enfin cette permission de trois semaines. Tous deux vont se marier et Anna accepte enfin de plein gré sa nouvelle existence.

REALISATION. — Le sujet comporte un gros atout : le fait que le spectateur reconnait au passage les mille et une petites misères de sa vie actuelle et qu'on l'incite à en rire. Il y a notamment une histoire de « vrai café » qui déchainera quelques sourires amers et quelques réflexions philosophiques. Mais on n'a guère cherché ces détails que pour nous distraire. L'histoire prouve au contraire qu'une grande passion s'accommode très bien d'un climat bouleversé et de situations dramatiques qui lui insufflent une force nouvelle et sans cesse alimentée. Rolf Hansen a mélangé assez adroitement les épisodes comiques et ceux qui le sont moins. Michael Jary a composé quelques chansons qui sont depuis **La Habanera**, les meilleures que Zarah Leander ait chantées.

INTERPRETATION. — Tout est centré sur Zarah Leander dont la voix étonnante est certainement le meilleur atout. On a renoncé, enfin, à l'ui faire doubler ses chansons qui sont, il faut le répéter, excellentes de rythme et d'inspiration musicale. Elle y déploie une sorte de sensualité rauque et pénétrante qui est son plus grand charme. Victor Staal qui était excellent dans **Fille d'Eve** est un Wendlandt plein de force et Grethe Weiser une femme de chambre minuscule, débordante et râleuse. Enfin Paul Horbiger, l'amoureux sans espoir, le Don Juan raté est comme à l'ordinaire plein de talent.

G. G.

Je suis un Spectateur...

Je me suis permis cette semaine d'outrepasser mon humble — et utile — rôle de spectateur. Je m'en suis allé me promener un peu « du côté des directeurs ». C'est une joie ineffable pour un spectateur que ce genre de parenthèse aux rituelles habitudes : voir un film avant les autres, se glisser dans un studio... Je suis donc allé avec mon ami (le directeur) à une présentation corporative. Peu importe le film, en qui compte beaucoup plus c'est que cela se passait un mardi jour où comme chacun le sait les salles sont normalement fermées à l'exploitation, cela me donnait donc un net et double avantage sur mes pareils. Or comme je tendais triomphalement une invitation au contrôle, on me réclama non moins triomphalement dix francs. Naturellement je les ai donnés mais çà m'a vexé et je suis allé me faire consoler par mon ami, le directeur. C'est très naturel m'a-t-il expliqué, toi tu n'es pas du métier, si tu entres dans la salle il faut que tu paies. — Alors n'importe qui peut venir ? — Mais non les invités seulement, tu comprends.

Pas contrariant, j'ai dit oui, mais ce n'était pas vrai, je n'ai rien compris du tout. Ce n'est pas tant pour les dix francs mais je trouve cette perception ridicule, même si elle est versée à des œuvres dont on ne saurait discuter l'excellence. Mon cas mis à part, je trouve qu'il faut savoir ce que l'on veut. Ou l'on fait une présentation corporative, pour les gens de la corporation qui, en venant, font leur travail et ne doivent rien débourser, ou l'on fait une représentation publique... Mais à ce moment-là, si j'étais directeur, je serais furieux car en somme chaque fois qu'un bonhomme paie ses dix francs comme moi, c'est un futur client que l'on me prend. N'étant pas du métier je crois même apercevoir des détails qui échappent à tous ces directeurs réunis. Ainsi ces séances du mardi facilitent beaucoup les gens qui ont des films à présenter. Les salles sont à leur disposition à l'heure qui leur convient. Admettez que les directions supérieures du cinéma (ils appellent ça le C. O.I.C.) apprennent que moyennant une invitation et dix francs le public est admis... Couic ! suppression des tolérances du mardi. Ce n'est pas que ce soit très important mais enfin... Et puis ce coup de resquiller dix francs, cette main tendue à la porte pour les quelques invités c'est assez inélégant. Mon ami m'a encore répondu qu'en agitant cette question des « amateurs » — concierge, crémier et camarade de la programmatrice — aux corporatives, je soulevais un sujet de protestation vieux comme le monde cinématographique. Que l'on n'avait jamais pu empêcher les invitations de se promener et que pour cela même on avait institué ce prix d'entrée, que l'on ne pouvait rien là contre... Ah, alors si l'on n'y peut rien !... On se demande même pourquoi, en quelque domaine, on essaie de changer quelque chose.

Bref, passons ! En tout cas j'ai bien profité de ma journée, à la sortie je me suis glissé parmi les directeurs assemblés et j'ai écouté les histoires qu'ils racontaient, c'était des histoires de directeurs. Il y en a une qui était bien bonne. Elle est encore une fois en rapport avec une question d'entrée gratuite ou pas gratuite dans les salles. Il paraît qu'il y a des journalistes ou des gens qui ont des salles (ils appellent ça des exploitants) qui n'ont pas pu venir aux présentations corporatives — ou alors lorsqu'il n'y a pas eu de présentation — qui vont voir le film dans le cinéma où il sort en « exclusivité ». Ces gens-là, estimant qu'ils font leur métier, ne veulent pas payer. Après tout, c'est assez logique et le « manque à gagner » est assez minime. En général cela se passe bien, et puis périodiquement, un directeur très malin décide : « qu'il en a marre » qu'il ne veut plus de resquilleur, il continue à faire entrer tous ses fournisseurs (surtout en ce moment) mais chasse farouchement les ayants-droit. Cette mesure plus ridicule qu'autre chose fait généralement un bruit nettement exagéré; les journalistes se fâchent, font un foin de tous les diables... et puis tout se tasse, le risible de l'histoire la fait classer assez vite. Or actuellement il y a une crise dans ce genre mais qui se manifeste avec des raffinements particuliers. Un monsieur qui dirige des salles déclare un jour à un autre monsieur qui lui a loué un film : « Vous avez je pense des clients qui voudraient voir le film... — Eh, j'allais vous le dire — ... et il vous serait désagréable qu'on les fasse payer, cela ferait mauvais effet pour vous — ... Eh... eh... — Naturellement, naturellement, je sais vivre et je comprends les choses, alors voilà, je vous donne un carnet à souche, vous avez là cent entrées gratuites; vous n'aurez qu'à les signer et vos bonshommes seront reçus sans bourse délier... — C'est trop aimable... — Mais non, mais non, c'est tout naturel, c'est votre film que diable... — Oui, en effet... — ... et puis à la fin de la semaine nous irons encaisser ces places chez vous ! ».

Après avoir entendu ça, j'ai demandé à quelqu'un qui avait l'air très renseigné : « Mais dites-moi, Monsieur, il paraît que chaque salle a une certaine attribution officielle de places gratuites, que votre C. O.I.C., même, reconnaît l'existence de billets gratuits... A qui vont-ils donc ? ».

Le Monsieur renseigné s'est contenté de hausser les épaules. Je ne suis pas plus avancé qu'avant. J'ai l'impression que l'on ne me permettra jamais plus de me mêler aux gens de ce milieu. C'est dommage, ils m'amusaient. J'aimais assez ça.

MODESTE PARFAIT.

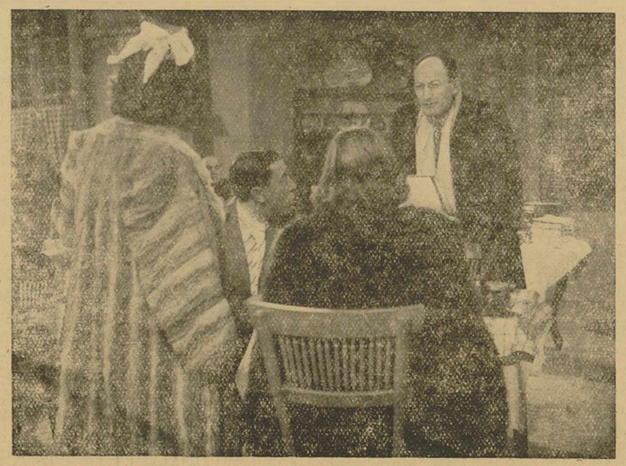

Yvan Noé donne ses ultimes explications aux interprètes qui vont jouer une scène de **La Cavalcade des Heures.**

Il y a 10 Ans...

" REVUE DE L'ÉCRAN ", N° 92 du 5 Février 1933.

Les Congrès du Jour (Congrès International des Producteurs et Editeurs de Films, Congrès International de la Presse Cinématographique, à Paris) par Georges Vial;

ASSOCIATION DES DIRECTEURS, MUTUELLE DU SPECTACLE, pages officielles. Les colonies de vacances continuent à faire bon usage aux dirigeants de la Mutuelle, qui font publier deux nouvelles lettres, l'une d'une mère reconnaissante, l'autre d'un patron enthousiaste.

LES PRESENTATIONS, par Pierre Laspeyres et A. de Masini :

Guy-Maïa (*Baby*, avec Anny Ondra, Pierre Richard-Willm, André Roanne, Kissa Kouprine et Jeanne Fusier-Gir : *No man's land*, de Victor Trivas).

Paramount (*La Pouponnière*, avec Françoise Rosay, Moussia, Robert Arnoux, Germaine Roger, Koval ; *Pour être heureux*, avec Noël-Noël, Suzet Maïs, Yvonne Hébert, Etchepare, Sinoël).

Fox-Film (*Le Passeport Jaune*, avec Elissa Landi, Laurence Olivier, Lionel Barrymore et Boris Karloff).

Critique, dans ce même numéro, de *L'Ane de Buridan*, avec René Lefèvre, Mona Goya, Colette Darfeuil, Simone Desgoyse, Francine Mussey, Mauricet, Prince et Mihalesco.

LES PROGRAMMES DE LA QUINZAINE. — Sortie en exclusivité des films suivants : *L'Ane de Buridan*; *Mon cœur balance*, avec Noël-Noël; *Les Trois Mousquetaires* (3e époque) avec Aimé Simon-Girard; *Maurin des Maures*, avec Berval et Aquistapace; *La femme en homard*, avec Carmen Boni; *Conduisez-moi, Madame*, avec Armand Bernard; *Ames libres*, avec Norma Shearer et Clark Gable.

COURRIER DES STUDIOS. — Films en préparation ou en cours de réalisation : *Toto*, par Jacques Tourneur; *Tartarin de Tarascon*, par Pierre Colombier; *Il était une fois; Iris perdue et retrouvée*, par Louis Gasnier; *Un homme nu*, par Léon Mathot; *Le crime du chemin rouge*, par Jacques Séverac; *Les Surprises du divorce*, par Jean Kemm. Et l'on annonce que « Jacques Feyder, dès son retour d'Amérique entreprendra la réalisation de 1940 ».

NOUVELLES DE PARIS, DANS LA REGION, MUSIQUE MECANIQUE, et les ECHOS, dont nous extrayons :

« Sous la dénomination de « Auteurs et Directeurs Français Associés » (A.D.F.A.), des directeurs de théâtres et des auteurs dramatiques viennent de fonder, à Paris, une société de production cinématographique. Président : M. Charles Méré; Vice-présidents : MM. Max Maurey, Robert Trébor et Albert Willemetz. La première production de cette firme serait *Madame Sans-Gêne*.

Pour renouveler vos Jeux de photos publicitaires
ADRESSEZ-VOUS AU
Studio AUDRY
CLICHÉS
RETOUCHES
PUBLICITÉ
4, Place de la Bourse
MARSEILLE
Téléphone : DRAGON 43-98

« PICPUS » commence sa carrière.

PICPUS, la nouvelle production Continental, avec Albert Préjean, vient d'effectuer sa première sortie dans la région lyonnaise au Cinéma «Le Paris» à Vichy, le 3 mars. Pour la première semaine, la formidable recette brute de 100.000 francs a été atteinte et le film a été tout naturellement maintenu à l'affiche une deuxième semaine.

PICPUS sortira en outre, dans les semaines qui vont venir, dans les villes suivantes :

A Annecy, au Splendid, du 24 au 29 mars;

A Roanne, au Marivaux, du 1er au 4 avril;

A Valence, au Palace, du 14 au 19 avril;

A Grenoble, au Familial, du 22 au 28 avril (fêtes de Pâques);

Au Puy, au Foyer, du 13 au 16 mai;

A Clermont-Ferrand, au Paris, du 2 au 8 juin;

A Lyon, à la Scala, à partir du 2 juin.

Pour vos Intermèdes, Attractions
Numéros de Music-Hall
UNE ADRESSE
SPECTACLE OFFICE
(L. FERAUD) Créé en 1918
Jean VIAL
Directeur
(Licence Internationale)
5, Rue Pavillon - MARSEILLE
D. 05-19

GRANET
MAISONS FLATIN GRANET & Cie & GRANET-RAVAN RÉUNIES
RAVAN
service extra rapide Paris Marseille service groupage
POUR LE CINÉMA
GRANET-RAVAN VOUS RAPPELLE QU'IL EST SPÉCIALISÉ DANS LE TRANSPORT DES FILMS EN SERVICE RAPIDE DE PARIS A MARSEILLE ET LA DISTRIBUTION SUR LE LITTORAL.....
MARSEILLE 5 ALLÉES L. GAMBETTA TÉL. NAT. 40-24..40-25
ALGER 5, RUE COLBERT TÉLÉPHONE : 10-06
PARIS 40, RUE DU CAIRE TÉLÉPH. GUT. 85-77
TUNIS 35, RUE ES SODIKIA TÉLÉPHONE : 40-77
LYON 5, RUE PUITS GAILLOT TÉL. BURDEAU 22-67
ORAN 13, Bd CHARLEMAGNE TÉLÉPHONE : 206-16
NICE 9, R. MARÉCHAL PÉTAIN TÉLÉPHONE : 836-60
CASABLANCA 32, R. DE COMPIÈGNE TÉLÉPHONE 06 23

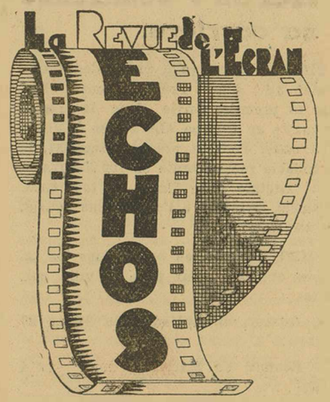

A VICHY PRESENTATION DE DOCUMENTAIRE

Nous relevons dans le dernier numéro du **Film** le compte-rendu d'une séance consacrée au documentaire. On sait combien la politique actuelle de la direction du cinéma tient à rehausser les films de première partie. Cette manifestation en témoigne.

Lundi 22 février, au Cinéma « Le Paris », à Vichy, M. Bricon, chef de la Section du Film documentaire à la Direction Générale de la Cinématographie Nationale, a présenté au Maréchal Pétain, trois des meilleurs films documentaires réalisés en France depuis l'armistice: *Matin de France*, de Louis Cuny (Production Célia Film), *Le Tonnelier*, de Georges Rouquier (Production Etienne Lallier) et *Hommage* à Bizet, de Louis Cuny (Production Jean de Cavaignac).

En plus du Chef de l'Etat et de la Maréchale Pétain, de nombreuses personnalités du Corps diplomatique, du Gouvernement et des Ministères, assistaient à cette séance, qui trouva un grand succès.

M. Bricon, avant la projection, attira l'attention sur l'intérêt que mérite cette branche toute particulière de la Cinématographie Nationale et rappela que, si les films documentaires ne bénéficient pas toujours de la publicité que leur projection est obligatoire dans les programmes de chaque cinéma et, qu'à ce titre, leur diffusion s'étend sur tout le public de France.

A la fin de la séance, le Maréchal tint à se faire présenter personnellement M. Bricon, qui, en l'absence de M. Galey, représentait le Directeur Général du Cinéma, le Chef de l'Etat lui dit toute sa satisfaction pour le programme qui lui avait été présenté.

DEPART DE M. RICHARD EHRT

M. Richard Ehrt, président de l'Alliance Cinématographique Européenne et directeur gérant de Tobis Films, Acifor et du Comptoir Général du Format Réduit, vient d'être appelé à des fonctions militaires.

C'est M. Emile Reinegger qui a été nommé, en remplacement de M. Richard Ehrt, pour assurer les fonctions de président de l'Alliance Cinématographique Européenne et de directeur gérant de Tobis Films S. A., du Comptoir Général du Format Réduit S. A. R. L. et d'Acifor.

A l'occasion de son départ, M. Ehrt a tenu à réunir la Presse cinématographique parisienne, avec laquelle il a entretenu les meilleurs rapports pendant douze ans, et lui présenter son successeur, M. Reinegger.

CHARABIA ET PUBLICITE

Dans la **Revue de l'Ecran** de la semaine dernière (eh oui !) on pouvait lire dans une publicité de **Désirée Clary** cette phrase :

Il faut une œuvre aussi prestigieuse que celle de Sacha Guitry pouvant tenter pareille expérience Le Destin fabuleux de Désirée Clary prouve de la sorte est le film dont le public parle et qu'il revient voir.

... Evidemment c'est ce que l'on appelle en terme de métier — ou à peu près — du coquillage. Néanmoins à Midi-Cinéma-Location on s'inquiète non sans humour, invoquons les circonstances atténuantes, plaidons coupable et restituons le titre original que le lecteur n'aura vraisemblablement pas rectifié de lui-même. Il aurait donc fallu lire :

Il faut une œuvre aussi prestigieuse que celle de Sacha Guitry pour tenter pareille expérience Le Destin fabuleux de Désirée Clary prouve de la sorte que ce film est celui dont le public parle et qu'il revient voir.

Que celui qui n'a jamais péché...

AGENCE TOULOUSAINE DE SPECTACLE
2, Rue Aubuisson - TOULOUSE
Téléph. 217-04
Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE
CINÉMAS ET DE SPECTACLES

L'INTERMÉDIAIRE CINEMATOGRAPHIQUE du MIDI
Cabinet AYASSE
44, La Canebière - MARSEILLE
Téléphone COLBERT 50-02
VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES
Les meilleures Références.

CHEZ
Charles DIDE
35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60
vous trouverez
TOUTES FOURNITURES DE MATÉRIEL DE CABINE
Pièces détachées pour Appareils de toutes marque
AGENT DES
APPAREILS SONORES "UNIVERSEL"
CHARBONS LORRAINE Cielor-Orlux Mirrolux
et du Matériel BROCKLISS Simplex

Établissements
RADIUS
130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
Tél. N. 38-16 et 38-17
TOUTES FOURNITURES POUR CINÉMA.

LA REVUE DE L'ECRAN
43, Boulevard de la Madeleine
MARSEILLE
Edition A (Corporative)
Directeur Propriétaire : A. de Masini
Secrétaire Général : R.-M. Arlaud.
Secrétaire Rédaction : Gef Gilland
Abonnements l'An : France : 70 Frs.
Editions A et B couplées : 125 Frs.
C. C. P.: A. de Masini, Marseille 46.662

Le Gérant : A. DE MASINI.

Imprimerie MISTRAL - Cavaillon.

LES GRANDES MARQUES du CINEMA

MIDI Cinéma Location MARSEILLE
17, Boulevard Longchamp
Tél. N. 48.26

ALBA-FILMS
60, Bd Longchamp
Tél. : N. 00.55
Chèques Postaux 844.95
MARSEILLE

AGENCE MERIDIONALE DE LOCATION DE FILMS
50, Rue Senac
Tél. Lycée 46-87

GUIDI VOGLIOTTI FILMS MARSEILLE
53, Rue Consolat
Tél. : N. 27-00
Adr. Télég GUIDICINE

FRANCE ACTUALITÉS
113, Bd Longchamp
Tél. : N. 57-24
MARSEILLE

FRANCINEX
FERNAND MERIC
75, Bd Madeleine.
Tél.: N. 62.14

FMM
FILMS M. MEIRIER
32, Rue Thomas
Téléphone N. 49 61

LES FILMS DE PROVENCE
131, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 42.10

ROBUR FILM
Maison Fondée en 1926
J. GLORIOD
44, Rue Sénac
Tél. Lycée 32-14

SOCIÉTÉ SIRIUS
AGENCE DE MARSEILLE
53, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 50-80

REGINA
DISTRIBUTION
54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 — Adresse Télég REGIDISTRI MARSEILLE

GUY-MAÏA FILMS
44, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 15.00 15.01
Télégrammes : MAÏAFILMS

PATHE - CONSORTIUM - CINEMA
90, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15-14 15-15

EXCLUSIVITÉ DES GRANDES FILMS F. JEAN CINÉA FILMS MARSEILLE 81, Rue Sénac
Tél Lycée 50.0

CYRNOS FILM SCFD DISTRIBUTION
20, Cours Joseph-Thierry, 20
Téléphone N. 62-

RKO RADIO FILMS
AGENCE DE MARSEILLE
89, Boulevard Longchamp
Téléph National 25 19

HELIOS FILM DISTRIBUTION
117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62-59

Films CHAMPION
1, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 63-59

FILMS WORMS
120, Boulevard Longchamp
Tél. N. 11-60

FILMS
FILMS Angelin PIETRI
76 Boulevard Longchamp
Tél. N. 64-19

PRODIEX
D. BARTHES
73, Boulevard Longchamp, 73
Téléphone N. 62-80

CINÉ RADIUS
SÉLECTION DES GRANDES EXCLUSIVITÉS
130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 38-16
(2 lignes)

PUBLICATIONS D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE RC DISTRIBUTION
AGENCE DE MARSEILLE
109, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 65-96

ALLIANCE CINEMATOGAPHIQUE EUROPEENNE
32, Boulevard Longchamp
Tel. : N. 7-85

LES FILMS SPHINX
39, Boulevard Longchamp
Tel. Nat. 27.46

Les Productions FOX EUROPA
Distributeurs de
20th CENTURY FOX
AGENCE DE MARSEILLE
35, Bd Longchamp - Tél. N. 19-10

ARGOS FILMS
50, Rue Sénac, 50
Tél. Lycee 46-87

UNIVERSAL FILM S.A.
Distributeur de
UNIVERSAL PICTURES
AGENCE DE MARSEILLE
62, Boulevard Longchamp
Tel. Nat 56-50

Pathé Cinéma PARIS
AGENCE MARSEILLE
102, Bd LONGCHAMP
Tél. National 06-76 et 27-54
AGENCE DE TOULOUSE
31, RUE BOULBONNE
Tél. : 276-15.

TOBIS
AGENCE DE MARSEILLE
43, Rue Sénac
Tel. : Lycée 71-89

ET LES AGENCES REGIONALES

ADRESSES
TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL

"SCODA"
LE FAUTEUIL DE QUALITÉ
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
aux ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fongate MARSEILLE
Tél. Lycée 76-60
Agent du Matériel Sonore
Agent du matériel BROCKLISS SIMPLEX
'UNIVERSEL'

LECTEURS DE SON
Kolster Senior
Lanternes
Automatiques
Amplificateurs
Installations
Complètes
CINÉ-TECHNIQUE
20, Rue Caffarelli
TOULOUSE. — Tél. 230-96

PROJECTEURS - LANTERNES
EQUIPEMENTS SONORES
KLANGFILM
Système Klangfilm Tobis
SIEMENS FRANCE
1 Boulevard Longchamp
Tél.: N. 54-43

Ction Cinématographique
Cabine — Laboratoire
Parlant format réduit
"BL 16"
DEMANDEZ NOTICE
MADIAVOX
12-14, Rue St-Lambert
Tél.: Dragon 58-21
MARSEILLE

APPAREILS SONORES
'UNIVERSEL'
AGENTS GÉNÉRAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd Longchamp
Tél. : N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC
29, Bd Longchamp
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66.
Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage

CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd Longchamp
MARSEILLE

à l'entr'acte...
PIVOLO
le bâton glacé
savoureux et
avantageux.
58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON
SYSTÈME SONORE
"DT. 40"
Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24

MIP
Usine de construction de projecteurs
à TULLE (Corrèze)
Agents généraux exclusifs
Ateliers J. CARPENTIER
16 rue Chomel
Vichy (Allier)
Tél : Vichy 40-81

Lumière & Son
55 Bd de la Liberté - Tél. N. 55-48
PARIS - MARSEILLE
Tout matériel cinéma
projection
amplification
sonorisation
dépannage
installation
transformation

CHARLES DUCARRE
Agent Général
de la Revue de l'Ecran
pour la Suisse
•
Kursaal 25 - Montreux
(Suisse)

Ets BALLENCY
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, Rue Villeneuve (ex-22)
Tél.: N. 62-62

POUR VOS CLICHÉS...
ET VOS DESSINS.
Consultez
LA Sté DES
Photograveurs Réunis
71 RUE PARADIS - MARSEILLE

CINÉ-ARC
Concessionnaire Exclusif
pour le Sud-Est
CHARBONS S CIPLARC
SIEMENS
rue Melchior de Vogüé
NICE - Tél. 871-85
4 Rue de l'Etoile. Marseille
Tél.: Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ELECTRIQUES
APPAREILLAGE
AEG
Sté Française AEG
6, Bd National, MARSEILLE
Tél.: N. 54.56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACTIONS
en intermèdes
Voyez
L'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, Rue Vacon. Tél.: D. 24-24
MARSEILLE

SIEMENS - FRANCE
S. A.
DEPARTEMENT
KLANGFILM - TOBIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

ELECTRO - ACOUSTIQUE
pour
Prise de Son et Projection
Amplificateurs Spéciaux
Moteurs pour HF et BF
Multicellulaires
C.A.I.R.E.
7, Rue Foncet, 7 — NICE
Tél.: 861-64

VERNIFILM
12, Rue Thomas, 12
National 50-29
VERNISSAGE
des
COPIES NEUVES

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL
C. SARNETTE
à CAVAILLON
Téléphone 20.

VERNIFILM
12, Rue Thomas, 12
National 50-29
DÉRAYAGE
NETTOYAGE
DÉGRAISSAGE
des
COPIES USAGEES

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION

PRODUCTIONS
CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
16, Chemin des Cailloles
MARSEILLE
Tél.: G. 98-43

2, Bd Victor-Hugo, 2
Tél. 896-15 NICE

SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE